

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Mardi 2 avril 2019 à 18H00

Salle de réunion de la
mairie de Chamblay

Présents

Alain Bigueur, Michel Rochet, Henri Alixant, Christine Guyot, Philippe Brochet, Virginie Pate, Jean Thery, Etienne Rougeaux, Henri Ogier, Bernard Fraizier

Excusés

Virginie Pate, Jean Charles Koehren

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

GEMAPI : premières orientations

Projets d'aménagement des zones d'activité

Divers

1. GEMAPI

Voir diaporama synthétique présenté en séance

Une simulation de ce que pourrait être le fonctionnement du futur syndicat mixte Doubs Loue est présentée en bureau. Ces éléments ont fait l'objet d'une présentation en février dernier par le SMDL.

Sur le secteur du Val d'Amour en période de crue, se pose la question des routes avec un manque de réactivité du département entre le moment où l'eau coupe la route et la pose des panneaux.

Les élus posent la question des interventions sur la Cuisance dont il n'est pas fait état dans le projet.

La simulation financière indique un montant annuel d'environ 85 000€ pour le Val d'Amour à compter de 2020. Il est précisé que l'ensemble des opérations liées à l'environnement y sont intégrées.

Par ailleurs, les simulations financières pluriannuelles présentées en bureau intègrent un montant de 80 000€ de participations, ce qui est relativement proche. La taxe GEMAPI sera probablement activée à compter de 2020 afin de financer cette opération rendue nécessaire par la loi.

Sur la prévention des risques, l'intervention est indispensable. Sur la restauration des milieux aquatiques, le sujet est plus discutable.

Le bureau souhaiterait qu'il soit tenu compte des montants versés les années précédentes, d'autant que le transfert de la zone pilote permet de mobiliser des financements complémentaires.

2. Zones d'activités

Zone de Bel Air

Sur le secteur de Bel Air, les entreprises France Miel et ALD ont des projets de développement.

Le bureau valide la poursuite de la démarche : des demandes de devis seront effectuées auprès d'architectes pour lancer le permis d'aménager. Le dépôt du permis d'aménager doit en effet être fait par un architecte dans la mesure où le tènement concerné est de plus de 2 500 m²

Le bureau souhaite néanmoins solliciter le Préfet du Jura au titre de son pouvoir d'expérimentation.

Zone des Essarts

Un terrain appartient actuellement à Eric Julien qui est vendeur à 3€ du m². Le bureau est favorable à l'acquisition de ce terrain.

Le bureau valide l'engagement d'une faisabilité sur le développement de cette zone et souhaite pour ce faire faire appel au SIDEC

Le bureau est favorable à la vente d'un terrain complémentaire à la société CHRE qui sera présentée au prochain conseil communautaire.

3. Divers

Attributions de subventions

Le bureau valide les subventions suivantes

- Attribution de 700€ à l'association les z'uns les z'aulnes
- 800€ au Foyer Rural de Vaudrey pour les spectacles Fraka

Acquisition de Vitabris

L'idée serait d'acquérir 2 Vitabris de 3 X 3 et 3X6, reliables entre eux. Ils seront utilisés exclusivement pour les manifestations intercommunales.

Des devis complémentaires seront demandés à Abriplus. Demander à Emanuel Ogier la marque de ceux qu'il utilise.

Réunion avec Eric Houlley

Suite aux interpellations de la CCVA, le Vice-Président de la Région vient le 15 avril prochain à Chamblay. L'objectif est d'engager un dialogue constructif avec la Région sur ce sujet, en présence des maires invités mais également des présidents d'EPCI qui ont été conviés à se joindre à cette rencontre.

Les membres du bureau se retrouvent à 8H le lundi 15 au matin pour préparer l'accueil.

Ouverture d'accueils de loisirs

Des demandes de parents sont enregistrées pour des ouvertures sur des plages horaires plus larges dans la journée.

Le bureau propose

- de permettre un accueil sur une amplitude de 7h à 19h
- avec un minimum de 2 enfants accueillis
- à la condition que les enfants soient scolarisés sur une école du Val d'Amour.

Les services pourront répondre plus aisément aux demandes à partir de cette décision qui sera soumise à la prochaine commission jeunesse.

Points groupes scolaires

Chamblay

Le permis de construire est déposé. Le calendrier est respecté à ce jour.

Mont sous Vaudrey

Une visite du parc du château a eu lieu pour voir la possibilité d'implantation du futur groupe dans cette enceinte. Cette solution semble peu probable suite aux retours que l'on a pu avoir. Il faut suivre l'opération.

Mouchard

L'étude du SIDEC est attendue.

Divers

Réunion DETR

Une baisse de 5% des crédits était prévue afin de permettre le financement d'un maximum de projet. Au final, les financements pour les groupes scolaires et gendarmerie ont été maintenus à 35% tels que prévus initialement du fait de l'intervention du président en séance.

Attribution du prix René Renou à la vigne conservatoire

La CCVA va payer l'apéritif et assurer un minimum de logistique. Le bureau valide la participation pour la mise en place

MSAP

RDV avec la Direccte ce jour, qui confirme qu'il n'y a pas eu de contacts entre AGATE Paysages et la Direccte sur le sujet.

La CCVA s'est portée volontaire pour mettre en place la M57 de manière expérimentale à compter de 2020.

La séance est levée à 20h00.

Le Président

Michel Rochet